

8-12 NOVEMBRE 2004, SEMAINE D' ACTIONS ET DE GRÈVES SECTORIELLES de la fonction publique et du secteur subventionné

Nos institutions et services publics (et subventionnés) sont désormais à un tournant historique. Les bruyants leaders de la droite entendent atteindre un point de non-retour dans le moins d'État. Après 15 ans d'économies qui ont laminé les prestations à la population, réduit le pouvoir d'achat du personnel, affaibli la crédibilité de l'État, l'Entente-UDC a déposé des projets de lois dévastateurs pour le bien commun, le lien social, l'avenir de Genève. À tel point que leurs prédécesseurs semblent soucieux d'une société (relativement) équitable, ce qui impliquait des efforts importants pour élaborer des lois (missions et budgets de l'État) à la hauteur de cet idéal. À 11 mois des élections cantonales, des salves de type nouveau sont activées :

- ❖ Éliminer le statut de la fonction publique (PL 9275) pour supprimer un ensemble de personnes qui s'identifie largement à son action collective dans les domaines essentiels à la justice sociale (et même, au progrès) : santé, assistance sociale, justice, formation.
- ❖ Assimiler « service au public » et « services publics ». Or nos missions relèvent des droits et devoirs (via la fiscalité en particulier) de chacun, tandis que le premier est soumis au marché et donc à sa logique : solvabilité et bénéfice.
- ❖ Présenter le Conseil d'État comme « centriste », car soi-disant soucieux des indispensables compromis nécessaires à toute démocratie, alors qu'il a engagé un plan d'austérité drastique (PFQ)¹ et refusé toute négociation avec les représentants du personnel.

Face à de telles attaques et à l'ampleur des défis, nous pouvons nous sentir petits, isolés, voire impuissants. Or nous sommes nombreux, organisés et capables de mesurer clairement les enjeux avant même que les conséquences de la politique libérale soient dommageables pour la très grande majorité de la population. Nous sommes aussi conscients que l'Entente-UDC a provoqué le conflit social et est prête à laisser pourrir la situation dans des grèves sans fin ni résultats négociés.

**La Fédération des enseignants genevois vous invite
à participer aux actions de la semaine du 8 au 12 novembre,**

JOURNEE DE L'ENSEIGNEMENT : MARDI 9 NOVEMBRE

Actions principales² :

- ❖ **Arrêt de travail : au moins une heure (à partir de 15 heures au primaire, dès la fin de la 2^e période de l'après-midi pour CO et PO)**
- ❖ **Rassemblement à 16 heures (Place de l'Université) suivi d'une marche « noire ».**

Nos moyens de résister sont réellement nombreux : pétition, grève du zèle, grève perlée, grève des notes, harcèlement postal et électronique... Nous devons aussi renforcer l'information aux usagers (élèves, étudiants, parents) pour lesquels nous travaillons. Le monde associatif et culturel s'est organisé pour participer à ce combat. Même si les partis sont encore en retrait, résister valablement c'est donner des chances à une autre politique, c'est créer un front commun. Il nous faut être visible malgré les réticences légitimes et le matraquage politico-médiatique (P.Weiss et X. Comtesse en "défenseurs" des fonctionnaires!)³.

¹ Plan financier quadriennal

² Un programme plus détaillé vous parviendra sur le déroulement du mardi 9 ainsi que sur les actions des autres secteurs. Des actions complémentaires sont utiles !

³ *Entreprise romande*, 29.10.04

CONSTATS ET RAISONS :

A prendre ou à laisser : une nouvelle pratique du Conseil d'État

Une date marque la disparition de toute possibilité de négociations : l'arrivée de Mme Brunschwig Graf au département des finances. Lors de la première rencontre entre CE et les représentants du personnel (avril 04), MBG rappelle son refus catégorique de signer l'accord de 1999 qui a mis fin à un très dur conflit social et permis la stabilité minimale nécessaire à la réalisation des prestations à la population. Entre-temps elle exerce un contrôle quasi total de la délégation du Conseil d'État chargée des relations avec les syndicats et associations professionnelles représentatives des employés des secteurs publics et subventionnés. Le président du Conseil d'État a fini par le reconnaître, il y n'a plus de langage commun entre employeur et représentants du personnel.

Le partenariat social a été enterré avec les budgets 2004 et 2005. En fait, ce que refuse la mouvance libérale ce sont les règles de négociation. Tel est le résultat des séances censées permettre la recherche d'un accord dont Genève a besoin. Dans une situation comparable, les Vaudois ont su se battre et raison garder !

Lors de la 1^{ère} rencontre :

Le CARTEL rappelle ses deux objectifs principaux :

- Respect de la loi sur les traitements (=mécanismes salariaux = 98 mio.)
- Augmentation (à définir) des postes vu les besoins en matière de formation, santé, justice.

Le CONSEIL D'ÉTAT pose un préalable :

- Le plafonnement du déficit à 290 mio., selon son plan financier quadriennal (PFQ)

et trois objectifs :

- Blocage des postes,
- Mécanismes salariaux limités à 51 mio.,
- Inscription de la défense du statut de la fonction publique dans un accord lié à la mise en œuvre de Ge-pilote.

L'éventualité d'un accord pluriannuel est étudiée malgré l'opposition systématique de MBG.

Les syndicats ont cherché à négocier... en vain !

Pour permettre une négociation, les représentants du CARTEL proposent d'échelonner le retour à la loi sur les traitements et des augmentations de postes selon les besoins reconnus (sur le modèle de l'accord 1999-2002). Malgré nos ouvertures, l'objectif initial du Conseil d'État est son premier et dernier mot : aucune négociation n'est possible.

2004. L'Entente, majoritaire à l'exécutif et au législatif, poursuit sa politique jusqu'au-boutiste de confrontation et de régression sociale. En septembre 2003, hors toute négociation, le Conseil d'État avait déposé un projet de budget 2004 conçu pour être rejeté par l'Entente bourgeoise. Les 12^{ème} provisionnels et le budget voté à fin juin ont amputé postes et rémunérations et péjoré (quantité et qualité) les prestations. Seul le tiers des postes demandé par Charles Beer a été accepté au budget 2004.

Pour **2005**, un nouveau palier d'austérité est planifié : le Conseil d'État a même quasi supprimé les mécanismes salariaux, ce qui pénalise lourdement les nouveaux collègues ! La formation pourrait être de nouveau la principale victime de ces décisions - prétendument justifiées par l'objectif de limiter déficit et dette - alors que les impôts sont réduits, des dépenses démagogiques et somptuaires (comme la traversée de la rade) sont planifiées et qu'il y a pénurie de bâtiments pour accueillir les élèves !

**Le projet de budget 2005 sacrifie la formation :
au mieux 75 postes supplémentaires
malgré 1'000 élèves de plus prévus.**

Des projets de lois inacceptables

Outre les projets de lois déposés pour encore réduire les impôts et diminuer les ressources de l'État, il en est un, d'un autre ordre, qui doit être combattu avec toutes nos forces : celui qu'ont déposé les partis de l'Entente-UDC. Ce projet de loi (**PL 9275**), « **sur le personnel de l'administration cantonale** » extrêmement dangereux, vise tout simplement la suppression de notre statut!

Aucun secteur de l'Etat ne serait épargné :

- **perte immédiate de la nomination,**
- **saire au mérite,**
- **absence de protection contre les licenciements,**
- **égalité hommes-femmes remise en question,**
- **transferts vers le privé,**
- **salaires minimaux,**
- **évolution du salaire soumise à la conjoncture économique et à la situation financière de l'État,**
- **etc.**

Il faut savoir que, depuis le 1^{er} octobre, une commission **ad hoc** du Grand Conseil planche sur la question et que si nous minimisons la volonté de la droite de démanteler la fonction publique, c'est demain que nous nous retrouverons avec des conditions de travail et de rémunération épouvantables ! Ce que nous – et nos prédécesseurs – avons obtenu de haute lutte doit être défendu sans faille ; notre mobilisation doit être à la hauteur du mépris avec lequel les partisans de la régression sociale nous traitent !

Rémunération

Affirmer que les enseignants sont "plaqués d'or" est pure calomnie. Que de fois entend-on des affirmations du genre « les enseignant-e-s sont trop payé-e-s pour ce qu'ils font ». L'enquête très approfondie menée en 1997-1998 par LCH (Lehrer Schweiz), a montré qu'en moyenne un maître suisse accomplit environ 46 heures de travail par semaine. Le salaire médian d'un employé suisse (non universitaire) dans le secteur de la chimie s'élève à 8'037.-, celui de la banque à 9'175.- (cf. SIT, bulletin No 94). Le salaire brut moyen d'un enseignant au DIP genevois (un universitaire) se monte à 8'769.- (SRED 2003).

Par ailleurs, dans la fonction publique les bas salaires sont plus élevés que dans le privé, et que pour les hauts salaires c'est souvent l'inverse, tout particulièrement pour les hauts dirigeants des multinationales. La grille des salaires de la fonction publique est intolérable pour les tenants du libéralisme, pour qui est parfaitement normale l'attribution de rémunérations indécentes aux dirigeants - bien souvent préoccupés de leurs intérêts personnels et non de ceux de « leurs » entreprises.

Diminution des moyens et prestations aux élèves

La diversité linguistique et socioculturelle de la population d'élèves, le caractère urbain du canton, l'augmentation démographique récente sont des particularités essentielles qui agissent fortement sur l'instruction publique à Genève. L'intégration et la scolarisation requièrent un dispositif plus important qu'ailleurs. Pour y faire face, des moyens conséquents furent attribués à l'école, un large consensus existant alors de la part de la quasi-totalité des forces politiques. Ainsi, l'école genevoise est parvenue à affronter ces défis. Exemples parmi d'autres (SRED 2003) : le taux de jeunes ayant obtenu un diplôme à l'issue du secondaire II est passé de 59.8 % (1982) à 77.1 % en 2002, les filles sont devenues majoritaires dans les études longues (gymnase, université en particulier).

Au cours des quinze dernières années, cette orientation a été progressivement remise en cause par des décisions budgétaires sans débat public sur leurs conséquences. Le **coût de l'élève a diminué** dans tous les ordres d'enseignement entre 1996 et 2002 (SRED 2003):

au primaire de 9% (entre 1990 – 2003 même de 23,8%) **au CO de 4,8%** **au PO de 8,5%**

Durant pratiquement la même période (1993 à 2002), **le nombre d'élèves** est passé de 56'543 à 64'718 (+**8'175**) tandis que **le nombre d'enseignants** du DIP a baissé de 5'152 à 5'127 (**-25**). Alors que les effectifs du primaire se stabilisent, ceux du secondaire et du tertiaire (UNI, HES) sont en augmentation rapide... comme les économies imposées ! Le budget 2005, qui s'inscrit dans des plans financiers irréalistes, risque de sacrifier encore une fois l'École genevoise.

L'encadrement, donc le temps que chaque enseignant peut consacrer à ses élèves n'est plus satisfaisant. La qualité de l'enseignement s'en ressent forcément. Les élèves en subissent les conséquences : échecs massifs, suppression de cours, mesures de soutien raréfiées, classes surchargées, concertation impossible, recours nombreux et décisions aberrantes, etc. **Nous ne pouvons ni nous taire ni laisser faire !**

Des conditions de travail qui se dégradent

Les attentes que la société reporte sur l'école, les exigences des parents et la complexification du métier d'enseignant sont en croissance constante. Cette pression, non seulement n'est pas prise en compte, mais est accrue par une hiérarchie trop souvent incapable de soutenir le personnel au front ! Les tâches se multiplient, les effectifs augmentent, le temps de travail et le stress explosent. D'une part, on charge le bateau qui menace de couler et, de l'autre on grignote le fromage qui ne comporte bientôt plus que des trous !

Crise des ressources

Selon l'Office fédérale de la statistique (OFS 2003), la part des dépenses d'éducation dans les dépenses publiques totales est à Genève inférieure à la moyenne suisse : CH : 21,8% ; GE : 20,1% (16^{ème} rang). Entre 1990 et 2001, Genève, est le seul canton dont les dépenses publiques d'éducation par habitant ont diminué : CH : + 10,4%, GE : - 16,7%. Cela ne peut continuer !

Ce décalage est une conséquence des licenciements massifs décidés par le secteur privé, avec la conséquence que l'Hospice général et les occupations temporaires explosent. Et la libre circulation des personnes favorise le dumping salarial et la raréfaction des apprentissages.

L'école genevoise est à un tournant de son histoire. Si la majorité actuelle du Grand Conseil et du Conseil d'État persiste dans la voie du « moins d'État », il n'est pas besoin d'être grand devin pour en prévoir les principales conséquences :

- Dégradation générale de la qualité des formations
- Accès réduits aux formations valorisantes
- École à deux vitesses
- Place de plus en plus grande du privé

Et, ainsi, développement d'une société encore plus injuste en contradiction avec les Droits de la personne humaine !

Le corps enseignant semble parfois bien seul dans le combat pour défendre une école publique de qualité, outil indispensable pour préserver les valeurs de notre démocratie... Mais cela ne doit pas l'empêcher de se mobiliser massivement !

MARDI 9 NOVEMBRE

Participons toutes et tous à cet arrêt de travail, dès 15h., dans les écoles, et soyons, des milliers à marcher ensemble, dès 16h., de la place de l'Université vers le siège du Grand conseil !

VENDREDI 12 NOVEMBRE, PLACE NEUVE À 16H30

Manifestation unitaire de la fonction publique et du secteur subventionné

Jean-Claude Adler, Olivier Baud, François Bertagna, Philippe Chervet, Claire Martenot, Michel Vincent